Image not found or type unknown

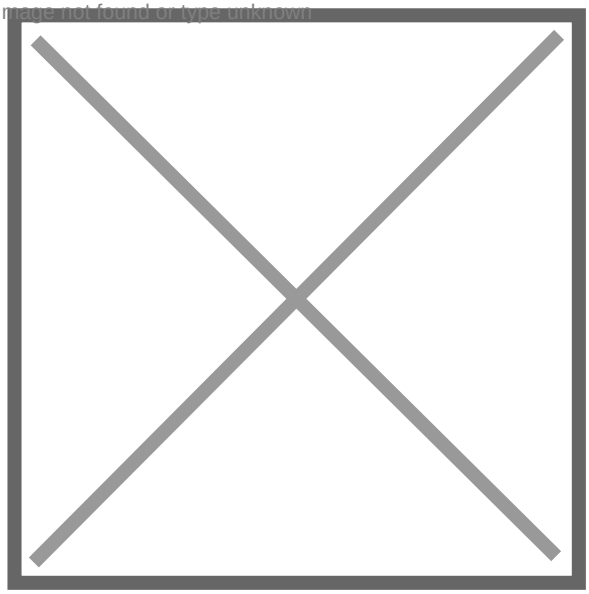

Harcelement, découverte de preuve pour envoyer à la demission

Par **yuri**, le **20/02/2010** à **18:48**

Bonjour,

Voici les faits:

_Pression d'un supérieur cherchant chaque petits écarts pour rabaisser ou critiquer les efforts.

_Depuis quelques mois des rappels à l'ordre incessant sans réel motif valable.

_2 blâmes remit sans présence d'un délégué du personnel

_Et récemment, suite à une démarche sur une simple demande de rendez vous a la médecine du travail pour quelques soucis morale dû à cela.

_La découverte de certain mail, des échanges entre mon N+1 et mon N+2 ainsi que le DRH avec certaines phrases du type "nous y voilà..." comportant en transfert mon mail de demande de rendez vous avec le motif d'anxiété.

_Et plusieurs autres échanges probant, montrant une machination à me forcer de déposer une démission.
Bien entendu ces mails n'auraient jamais dû remonté jusqu'à moi.

_Demande d'entrevue entre mon N+2 et moi même pour parler du comportement de mon N+1, comportant la demande de ne pas avertir celui ci avant la réunion. Toujours aucune réunion fixée à ce sujet et j'ai vue aussi mon mail transférer à mon N+1 l'avertissant de ma

demande de réunion avec en précision de fin de mail "nous devons faire attention"

Le médecin du travail est il obligatoirement lié a l'entreprise ? ou puis je en voir un autre (le DRH veut apparemment contacter ce médecin en toute discression dès qu'il aura reçu la date de rendez vous pour expliquer mon "cas" d'après les mails).

Y a t'il une démarche à faire ayant découvert cela ?
Est ce vraiment du harcèlement (mon médecin suite à toute la pression m'a déjà arrêter plusieurs jours)?

Même si ces mails me sont parvenu de manière non officiel (accès à la boite mail via un compte administrateur) puis-je m'en servir comme une preuve ?

Merci,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés